

Transport Routier de Marchandises/Logistique & Plan de relance



Transport Routier de Marchandises/Logistique & Plan de Relance :

Les organisations professionnelles préviennent : le secteur n'acceptera aucune augmentation de sa fiscalité !

Paris, le 4 septembre 2020 - 100 milliards, c'est le montant du plan de relance dont le détail a été présenté hier par le Premier Ministre. Des mesures très attendues visant à la fois à

soutenir l'économie en crise et à préparer l'avenir avec pour priorité l'emploi, la transition énergétique et la souveraineté économique de la France. Des mesures générales au service de la relance globale et qui contribueront à la reprise de notre secteur qui irrigue l'ensemble de l'économie française.

Sans mesures d'investissements dédiées, les organisations professionnelles seront extrêmement vigilantes pour que les entreprises du secteur bénéficient de la relance sans avoir à la financer. De la reconnaissance générale au pire de la crise, il s'agit de ne pas oublier le caractère stratégique et essentiel de nos métiers.

Si les mesures de soutien à la conversion écologique sont saluées par les organisations professionnelles du secteur au même titre que les baisses d'impôts sur la production, elles restent génériques. Contrairement aux autres secteurs touchés par la crise, le Transport routier de marchandises et la Logistique ne bénéficieront pas de mesures spécifiques. Dont acte.

Si le secteur espère bénéficier indirectement de la relance globale, les organisations professionnelles avertissent qu'elles seront extrêmement attentives à toute augmentation de la pression fiscale sur les entreprises du secteur. Privées de mesures de soutien ad hoc, les entreprises ne sauraient ; de surcroît, financer ce plan via de nouvelles taxes.

Un secteur durement touché par la crise

Le fret routier a connu une baisse de 50% à 60% en moyenne de son activité pendant le confinement. Certaines entreprises annoncent des pertes allant jusqu'à 20% encore aujourd'hui ! Les transporteurs qui continuaient de rouler ont vu exploser leurs coûts alors même que de nombreux clients exerçaient une pression à la baisse sur les prix. Ces pressions persistent. Pour beaucoup d'entreprises, les comptes d'exploitation sont dans le rouge ! Dans un secteur composé à 95% de TPE/PME, cette situation signifie très concrètement des dépôts de bilan en perspective et des menaces sur l'emploi. Il en va de l'avenir des 40 000 entreprises du secteur et de leurs 600 000 salariés.

Le Transport routier est et restera incontournable

Le TRM représente aujourd'hui 90% du fret de marchandises en France et, même si l'on atteint les objectifs de report modal, il représentera toujours plus de 75% du fret de marchandises en France. Il est et restera incontournable. Il est un levier à court et moyen terme pour réussir la transition énergétique, pour améliorer la compétitivité française et l'emploi. Le Gouvernement doit enfin en prendre la mesure.

[Télécharger en PDF le Communiqué de Presse](#)